

LISTE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE
DEMANDE D'AGREMENT EN QUALITE DE SVT

I. Première demande

a) Situation de l'entité demanderesse

1. Statuts de l'entité ;
2. Montant du capital social entièrement libéré ;
3. Organigramme détaillé ;
4. Etats financiers certifiés par les commissaires aux comptes agréés par les autorités compétentes en la matière, pour les deux derniers exercices comptables.

b) Documents et informations relatifs à la qualité de SVT

1. Lettre de demande d'agrément en qualité de SVT ;
2. Cahier des charges et Code de conduite des SVT signés par l'entité ;
3. Moyens humains et matériels dédiés à l'activité de SVT ;
4. Manuels de procédures administratives, comptables et financières ;
5. Prévisions annuelles d'activités sur les titres du Trésor, sur une période de deux (2) ans.

II. Renouvellement de la qualité de SVT

1. Lettre de demande de renouvellement de la qualité de SVT ;
2. Moyens humains et matériels dédiés à l'activité de SVT ;
3. Prévisions annuelles d'activités sur les titres du Trésor, sur une période de deux (2) ans.

La BRB peut demander des documents ou informations complémentaires qu'elle juge utiles pour l'instruction du dossier.